Ordre de mission d'expertise

Modèle libre de droits
offert par Batirapport
édition 2026

Comment s'en servir. L'ordre de mission fixe le cadre : qui mandate, pour quoi faire, à quel prix, et ce que l'expert ne fera pas. Il se signe avant toute intervention et conditionne le règlement de l'acompte.

1. Les parties

Le mandant	[nom, prénom ou raison sociale] [adresse] [téléphone] — [courriel]
L'expert	[nom], [qualité], [cabinet] [adresse] — [SIREN] Assurance de responsabilité civile professionnelle n° [police], [assureur]

2. L'objet de la mission

Bien concerné	[nature et adresse du bien]
Désordres allégués	[description sommaire]
Type de mission	[expertise amiable unilatérale / amiable contradictoire / d'assuré / judiciaire / audit]
Questions posées	1. Décrire les désordres. 2. En rechercher les causes. 3. Dire s'ils relèvent de la responsabilité d'un intervenant. 4. Chiffrer les travaux de reprise. 5. [autre question]

3. Ce que la mission ne comprend pas

- Les sondages destructifs, les ouvertures et les démontages, qui feront l'objet d'un devis distinct.
- Les études de sol et les calculs de structure, qui relèvent d'un bureau d'études.
- Les analyses de laboratoire.
- Toute qualification juridique des responsabilités, qui relève des tribunaux.

4. Le prix et les règlements

Honoraires	[montant] € TTC, [forfaitaires / au temps passé à [taux] € TTC de l'heure]

Acompte	[montant] € TTC à la signature, le solde à la remise du rapport
Frais	Déplacements, recommandés et reprographie : [inclus / refacturés au réel]
Délai	Rapport remis sous [nombre] semaines à compter de la dernière réunion

5. Les engagements de l'expert

- Indépendance à l'égard de toutes les parties, et absence de tout intérêt dans l'affaire.
- Respect du contradictoire : convocation régulière de chaque partie mise en cause.
- Confidentialité sur l'ensemble des informations recueillies.
- Conservation du dossier pendant dix ans à compter de la remise du rapport.

6. Signatures

Le mandant *précédé de « lu et approuvé »*	**L'expert**

Fait à [ville], le [date], en deux exemplaires.

Batirapport — le logiciel d'expertise bâtiment, édité par FUMILEX, SAS au capital de 1 000 €, SIREN 130 426 653, 8 rue Gambetta, 62950 Noyelles-Godault — contact@fumilex.fr — 07 45 20 36 05 — batirapport.fumilex.fr